

# Responsable exploitation, maintenance et rénovation de l'éclairage public (H/F)



Offre n° 0013240328000082

Publiée le 28/03/2024

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** COMMUNE DE MARSEILLE

GRAND HORIZON

13233 MARSEILLE CEDEX 20

**Lieu de travail :** MARSEILLE

**Poste à pourvoir le :** 03/05/2024

**Date limite de candidature :** 03/05/2024

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Voirie et infrastructures > Etudes, conception et réalisation en voirie et réseaux divers

**Grade(s) recherché(s) :** Ingénieur

Ingénieur principal

Ingénieur hors classe

Technicien

Technicien principal de 2ème classe

Technicien principal de 1ère classe

**Métier(s) :** [Chargé ou chargée d'études et de conception en voirie et réseaux divers](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps complet, 1607 heures annuelles

**Descriptif de l'emploi :**

Au sein de la Direction des Bâtiments et Équipements Communaux, rattachée à la Direction Générale Adjointe Ville Au Quotidien, vous êtes chargé(e) de superviser les activités liées à la gestion, la maintenance et l'amélioration des infrastructures d'éclairage des parcs et jardins et de mise en lumière des bâtiments

remarquables de la Ville de Marseille.

## Contexte

L'amélioration du cadre de vie est l'une des politiques publiques structurantes du programme Marseille Politiques Publiques 2026. L'objectif est de permettre à tous les usagers d'évoluer dans une « ville à vivre au quotidien ». Une ville possédant un haut niveau de services, durable, accueillante et inclusive, offrant une diversité d'espaces et de bâtiments bien entretenus, accessibles, adaptés aux besoins et partagés entre leurs différents usages.

Pour asseoir cette ambition, la DGAVAQ regroupe :

La Direction d'Appui Fonctionnel,  
La Direction du Cadre de Vie,  
La Direction des Bâtiments et des Équipements Communaux,  
La Direction du Patrimoine Scolaire et des crèches,  
La Direction des Régies,  
La Direction de la Nature en Ville.

La Direction des Bâtiments et Équipements Communaux s'inscrit dans les politiques de gestion vertueuse des bâtiments de la Ville de Marseille. Engagée dans une démarche ambitieuse de développement durable portée par la Municipalité, cette Direction est en charge de la maintenance, l'entretien et la rénovation du patrimoine de la Ville: écoles, crèches, stades, gymnases, piscines, centres sociaux, musées, bibliothèques, théâtres, et aussi l'Opéra, le Palais du Pharo ou encore le Palais Longchamp.

La Direction des Bâtiments et Équipements Communaux est composée d'un Service d'appui fonctionnel comptable, d'un Pôle Entretien et Travaux Tous Bâtiments et d'un Pôle Maintenance et Expertises techniques dont vous dépendrez.

## **Missions / conditions d'exercice :**

### Vos missions

Sous l'autorité du responsable de service du Génie Electrique, votre rôle consistera à :

- Superviser une équipe de techniciens et de prestataires ;
- Planifier les interventions et les travaux d'installation et de maintenance, dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- Élaborer des plans stratégiques pour l'amélioration de l'éclairage ;
- Collaborer avec les autres services municipaux pour répondre à leurs besoins spécifiques ( Parcs et Jardins, Monuments Historiques, Fontainerie, etc.. ) ;
- Participer à l'élaboration du budget annuel et gérer les ressources financières ;
- Proposer et piloter des projets d'aménagement et de modernisation de l'éclairage existant, en collaboration avec les services techniques internes à la Ville et les partenaires externes ;
- Répondre aux sollicitations des usagers pour les demandes et les réclamations ;
- Assurer une veille réglementaire sur les normes de sécurité et d'efficacité énergétique applicables à l'éclairage ;
- Vous tenir informé(e) des dernières avancées technologiques dans le domaine de l'éclairage LED, des solutions d'éclairage intelligent et de transmission de données.

Vos avantages

- Horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi)
- Prestations sociales (titres restaurant, comité d'action sociale, participation aux frais de mutuelle et de transports ...).

**Profils recherchés :**

Votre profil

Nous avons hâte de vous connaître !

Titulaire du grade d'ingénieur ou de technicien territorial et/ou d'une formation supérieure (Bac + 2 à Bac + 5) dans le domaine électrique / éclairage, vous disposez idéalement d'une expérience professionnelle similaire.

Vous possédez obligatoirement le permis B

Vous êtes reconnu(e) pour votre rigueur, vos capacités d'organisation et de travail en autonomie mais également en matière d'innovation et de gestion de projet.

Doté(e) de l'esprit d'équipe et d'initiative, vous savez échanger une information claire et précise vis à vis de la hiérarchie et des prestataires.

Vous maîtrisez la réglementation technique dans les domaines du Génie électrique et du second œuvre.

Vous maîtrisez les obligations d'entretien et de contrôles des installations électriques.

Vous avez le sens du service public.

Rejoignez-nous !

## Contact

**Lien de candidature :** <https://recrutement.marseille.fr/pages/offres-demploi>

**Informations complémentaires :**

Postulez directement en ligne sur <https://recrutement.marseille.fr/pages/offres-demploi>

Référence de l'offre : i 9435

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.